

# 3.2.1.

**PRENEZ PLACE.**  
ON FAIT LE BILAN.







**Vercorin Tourisme S.A.**  
**Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020**

**Vendredi 23 avril 2021 à 17h00, salle Le Régent, maison bourgeoise de Vercorin**

En fonction des mesures ordonnées par le Conseil fédéral, nous pourrions être contraints de tenir notre Assemblée générale 2020 à huis clos.

**Ordre du jour**

- 1** Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
- 2** Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2020
- 3** Présentation du rapport de l'organe de révision
- 4** Approbation du rapport annuel et des comptes 2020  
Le Conseil d'administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel
- 5** Affectation du bénéfice  
Le Conseil d'administration propose de ne pas verser de dividende
- 6** Décharge aux organes responsables  
Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- 7** Elections statutaires

**Administrateurs**

Compte tenu de sa nomination au poste de directeur de la destination, M. Arthur Clivaz démissionne de son poste d'administrateur.

Le Conseil d'administration propose de nommer M. Thomas Steiner en tant qu'administrateur pour un mandat de 4 ans.

Les autres administrateurs se représentent pour un nouveau mandat.

Le Conseil d'administration propose le renouvellement de leur mandat pour 4 ans.

**Organe de Révision**

Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat d'AAA Audit sàrl pour un exercice supplémentaire.

- 8** Divers

Vercorin, le 1er avril 2021

Le Conseil d'Administration



# TABLE DES MATIÈRES

## **PRÉSENTATION**

Bref historique	6
Stratégie	7
Empreinte carbone	8
Fréquentation des remontées mécaniques	9
Nuitées commerciales	10
Organisation	12

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Organisation du travail	15
Marque Vercorin	16
Site web	17
Creux du Lavioz	18
Plan d'activités hebdomadaires	18
Carnet d'avantages	19
Gouvernance de la destination	19

## **RAPPORT FINANCIER**

Bilan	21
Compte d'exploitation	22
Détails des recettes de taxes	22
Investissements	23
Annexes aux comptes	24
Rapport de l'organe de révision	25

# PRÉSENTATION



## BREF **HISTORIQUE**

Née de la volonté de la Commune de Chalais de concrétiser la vision touristique développée dans son Masterplan de 2018, Vercorin Tourisme S.A. (ci-après VTSA) a été fondée le 30 novembre 2019.

Cette société appelée à devenir la plateforme touristique de Vercorin a commencé son activité le 1er janvier 2020. Pour ce faire, elle a repris le personnel et les locaux de l'Office du Tourisme qui était jusque-là sous la responsabilité de la Société de Développement.

D'emblée, cette nouvelle entité s'est voulue rassembleuse et a multiplié les contacts afin de créer des synergies entre et avec les partenaires de la destination, et ce, même si l'année 2020 a été marquée par l'arrivée en février de la pandémie de COVID-19 qui a forcé l'arrêt brusque de toutes les activités économiques dont évidemment celles liées au tourisme et dont les effets se sont fait sentir tout au long de l'année.



# STRATÉGIE

La stratégie de même que les objectifs poursuivis par VTSA sont résumés dans le tableau ci-dessous :

<b>OBJECTIFS</b> 2025	<b>Augmenter de 30% les nuitées commerciales (hors forfait R2) et de 20% la fréquentation des remontées mécaniques.</b>
<b>VISION</b> NOTRE AMBITION ?	Vercorin, un village touristique qui se développe sans augmenter (en diminuant) son empreinte carbone.
<b>MISSION</b> COMMENT Y ARRIVER ?	Vercorin capitalise sur le charme du village, son environnement et son accessibilité par une liaison plaine-montagne performante.
<b>VALEURS</b> COMMENT VIVONS-NOUS CET IDÉAL ?	Authenticité - Nature - Loisirs/Sports/Culture - Tranquillité/Sécurité
<b>ATTITUDE</b> COMMENT FAIRE POUR Y ARRIVER ?	Le respect de la nature et des traditions au service du développement des activités dans le village.



# EMPREINTE CARBONE

- SUIVI DES INDICATEURS -

Au niveau de la vision, le Masterplan soutient un développement de la destination sans augmenter, voire en diminuant, son empreinte carbone.

En collaboration avec OIKEN, le concept suivant a été mis en place afin de suivre l'évolution de cet indicateur.



## BILAN CO2 DE VERCORIN

- MÉTHODOLOGIE -

Les données de gaz et d'électricité sont tirées de la facturation de Sierre-Énergie (Urbanus) pour l'année 2019, puis d'OIKEN dès 2020.

Les consommations de mazout sont estimées à partir de la puissance des chaudières.

Les consommations de carburants sont extrapolées à partir des statistiques de l'Office fédéral de l'énergie. L'estimation précise de la consommation de carburants est difficile, car Vercorin est un village avec beaucoup de résidences secondaires. La mobilité des pendulaires est donc plus faible, mais la mobilité des propriétaires de résidences secondaires est importante.

Les facteurs de conversion sont tirés de la base KBOB/Oekobau/Ecoinvent 2016.



RÉSULTATS	Facteur g/kWh	Conso. kWh	CO2/t
Électricité	203	7'342'233.0	1'490.5
Gaz	249	187'599.0	46.7
Mazout	322	11'435'000.0	3'682.1
Carburants	311	10'392'493.1	3'232.1



Le tableau ci-dessous permettra de suivre l'évolution de cet indicateur :

RÉSULTATS	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Électricité*	1'490.5						
Gaz	46.7						
Mazout	3'682.1						
Carburants	3'232.1						
<b>TOTAL</b>	<b>8'451.4</b>						

Le tableau ci-dessus est libellé en tonne de CO2 par agent énergétique. Son actualisation pour 2020 ne sera pas possible avant juillet 2021 et la publication des nouvelles statistiques de l'OFEN.

\*Compte tenu des certificats à disposition d'OIKEN et du fait que l'énergie consommée provient uniquement de sources renouvelables, cette valeur est effectivement de 0.



# FRÉQUENTATION DES REMONTÉES MÉCANIQUES

- SUIVI DES INDICATEURS -

Le Masterplan mentionne comme **objectif** à atteindre d'ici 2025 une **augmentation de 20%** de fréquentation (premières entrées) au niveau des remontées mécaniques.

La base à prendre en considération est l'année 2018 et c'est l'évolution annuelle des premiers passages aux bornes Skidata de la station qui sert d'indicateur.



FRÉQUENTATION	2017	2018	2019	2020*	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Premiers passages</b>	100'854	123'244	137'773	128'208					
<b>Hiver</b>	78'874	89'772	106'033	85'226					
<b>Été</b>	21'980	33'472	31'740	42'982					
<b>Évolution en %</b>		22.20%	11.79%	-6.94%					
<b>PAR RAPPORT À 2018</b>			<b>11.79%</b>	<b>4.03%</b>					

\*Suite à la pandémie de COVID, le Conseil fédéral a ordonné la fermeture des domaines skiables le 13 mars 2020





# NUITÉES COMMERCIALES

- SUIVI DES INDICATEURS -

Le Masterplan mentionne comme **objectif** à atteindre d'ici 2025 une **augmentation de 30%** de nuitées commerciales enregistrées dans la station.

La base à prendre en considération est l'année 2018 et c'est l'évolution annuelle des nuitées transmises par les hébergeurs qui sert d'indicateur.



NUITÉES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Appart-Hôtel	1'802	14'793	16'728	27'198					
Hôtels	5'798	7'815	4'451	7'605					
Chalets/appart.	11'803	12'208	9'374	*					
Groupes	12'846	10'159	10'372	8'428					
B&B	930	1'195	686	259**					
Privés (OT)	5'842	6'860	8'851	1'434***					
<b>TOTAL</b>	<b>39'021</b>	<b>53'030</b>	<b>50'462</b>	<b>44'924</b>					
Hors privés	21'376	33'962	32'237	43'490					
<b>PAR RAPPORT à 2018</b>			<b>-5.08%</b>	<b>28.05%</b>					
Adultes				28'119					
Enfants				10'208					
Exonérés				6'597					
<b>PAR CATÉGORIE</b>				<b>44'924</b>					

\*La forfaitisation de la taxe de séjour pour les propriétaires de résidences secondaires découlant de l'entrée en force au 01/01/2020 du nouveau règlement communal fait disparaître ce poste.

\*\*La baisse est aussi expliquée par l'entrée en force au 01/01/2020 du nouveau règlement communal. En effet, jusqu'ici, certains propriétaires de résidences secondaires étaient enregistrés sous B&B, car ils mettaient leur bien immobilier sur des plateformes du type AirBnB.

\*\*\*Ce poste enregistrait les taxes de séjour payées jusqu'en 2019 par les locataires de résidences secondaires auprès de l'Office du Tourisme. Avec l'entrée en force du nouveau règlement, une partie de ces taxes sont maintenant versée directement aux propriétaires des résidences secondaires soumis au forfait.

# ORGANISATION

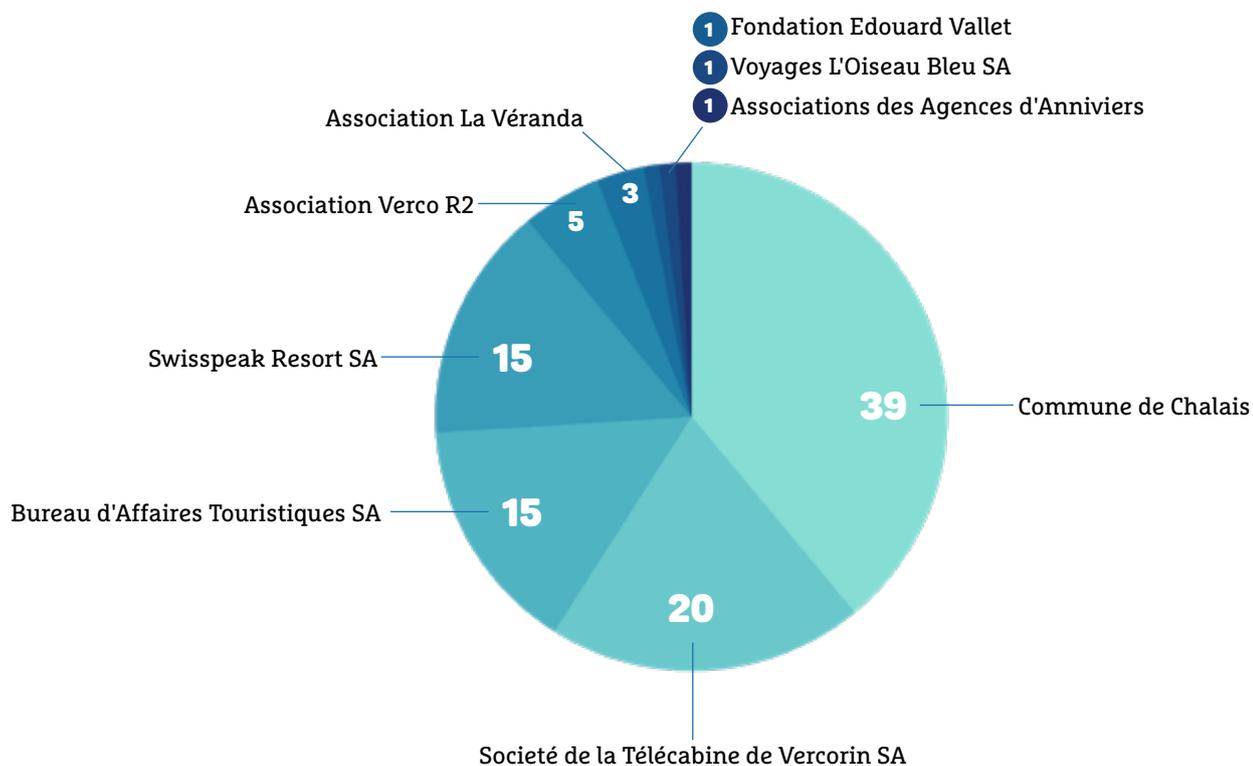
- ACTIONNARIAT, CONSEIL D'ADMINISTRATION & ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE -



## ACTIONNARIAT

Le capital-actions de VTSA est partagé en **100 actions** d'une valeur nominale de CHF 1'000.-. Pour le composer, tous les partenaires touristiques de la destination ont été sollicités.

Au 31 décembre 2020, il était réparti comme suit :





## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts (art. 21), les administrateurs sont nommés pour une période correspondant à la durée d'une période législative communale. Les mandats des administrateurs seront donc remis en votation lors de cette assemblée générale.

Pour 2020, le Conseil d'administration était composé comme suit :



## ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE



## ORGANE DE RÉVISION

AAA Audit Sàrl

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



Durant ce premier exercice, le Conseil d'administration de VTSA s'est réuni à 11 reprises. Cette cadence soutenue a été rendue nécessaire par la volonté de lancer l'activité de cette nouvelle société et de la mettre sur de bons rails.

Les paragraphes ci-dessous résument en quelques mots les principaux sujets qui ont occupé la société.



## **ORGANISATION DU TRAVAIL**

Avec la modification du système de facturation des taxes de séjour, VTSA a mis en place et renforcé le suivi de la perception des taxes auprès des hébergeurs professionnels de la destination. VTSA travaille par ailleurs actuellement sur des solutions digitales permettant d'améliorer l'expérience des clients séjournant dans la destination et de leur offrir des facilités d'accès à différents services.

Parallèlement et dans un souci d'amélioration continue de l'efficacité de ses services, VTSA a multiplié les approches en vue de rationaliser son fonctionnement et d'améliorer ses prestations. Il en a résulté une série de collaborations avec plusieurs partenaires de la destination dans les domaines administratifs, mais également des manifestations, de l'animation et de la gestion des réseaux sociaux. L'objectif de VTSA est aujourd'hui de se concentrer sur les activités en lien avec les tâches qui lui sont dévolues par la Commune et de trouver des solutions externes efficaces pour les tâches administratives en particulier.

Enfin, VTSA et la Commune se sont entendues afin de collaborer plus étroitement au développement et à l'entretien des réseaux de sentiers pédestres et de randonnées hivernales. L'objectif de cette collaboration est d'améliorer la qualité de ces réseaux et de les étendre évidemment dans le respect des procédures administratives visant à leur homologation.



# MarQUE **VERCORIN**

- LOGO & SITE WEB -

Vercorin a besoin d'une visibilité propre afin de mettre en avant son offre, sa stratégie, son positionnement, ainsi que ses valeurs, c'est pour cela que VTSA a lancé durant cette année différents travaux qui ont abouti à :



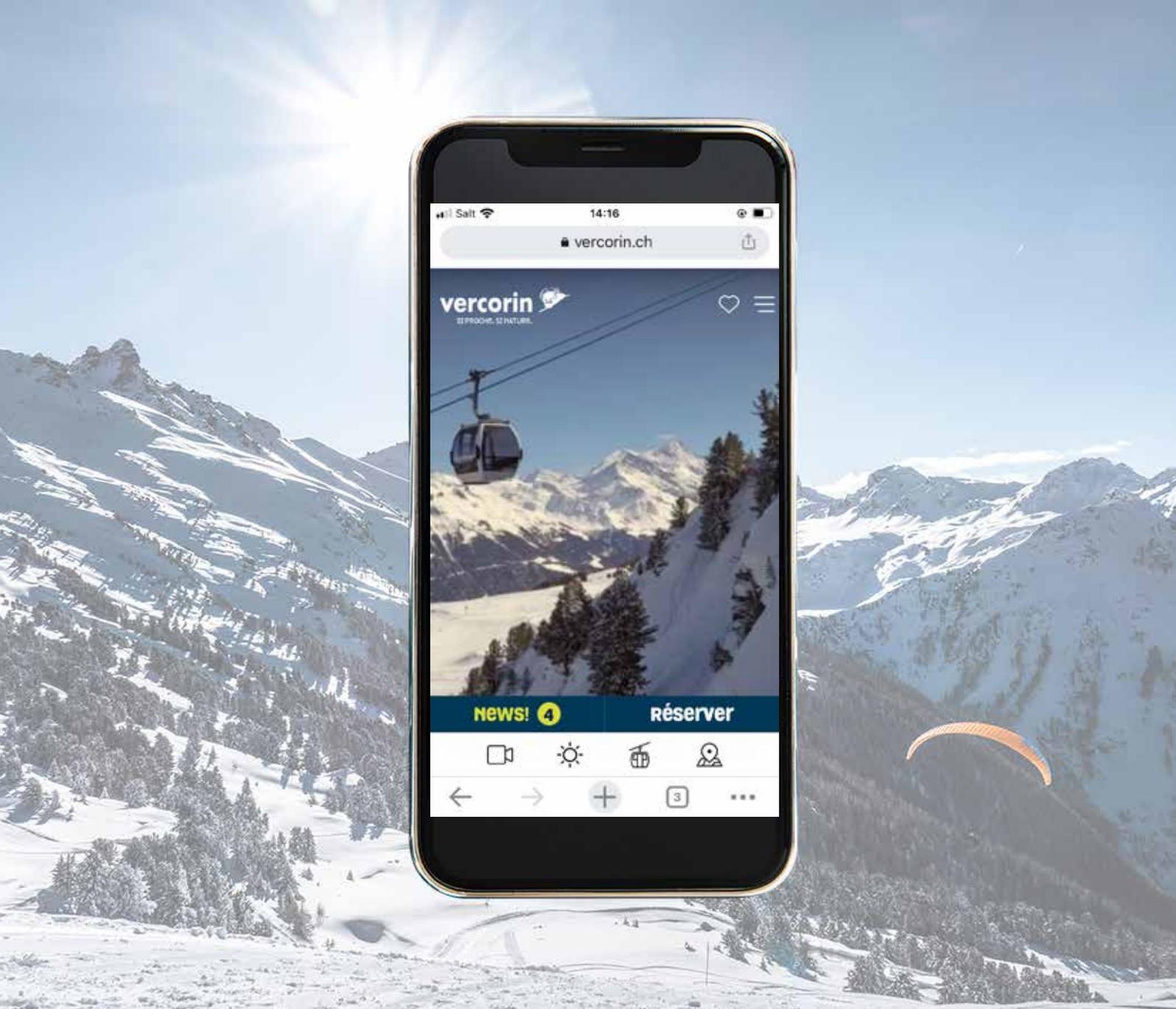
## MISE À JOUR DU LOGO DE LA DESTINATION ET DE SON SLOGAN



**vercorin**   
SI PROCHE. SI NATURE.

**vercorin**   
SO CLOSE. SO WILD.

**vercorin**   
SO NAH. SO WILD.



## CRÉATION D'UN SITE INTERNET SOUS [VERCORIN.CH](https://vercorin.ch)



Tout en continuant de s'inscrire dans la logique de communication de Sierre Anniviers Marketing (SAM), l'objectif de VTSA est d'améliorer la visibilité de la marque Vercorin sur ses marchés cibles.

Pour la suite, un projet de communication de marque un peu plus proactive et tenant compte des moyens à disposition sera défini et mis en place.



## CREUX DU LAVIOZ

L'espace du Creux du Lavioz est un lieu préservé au centre de la station qui contribue à faire de Vercorin une station idéale pour les familles.

Le Conseil d'administration de VTSA est persuadé de la nécessité de faire du Creux du Lavioz, un centre de loisirs pour les enfants exploitable tout au long de l'année. Dès lors, il a mandaté, sur la base d'un cahier des charges discuté largement, le bureau Degrévert, spécialisé dans l'architecture du paysage, afin d'évaluer les possibilités de renforcer l'attractivité de ce lieu unique.

Un premier projet a été mis en consultation et présenté au Conseil d'administration ainsi qu'aux partenaires principaux du site. Après prise en compte des demandes de modifications, ce projet sera finalisé avec un phasage des étapes à réaliser et une estimation financière des interventions nécessaires.

Les premiers travaux de base pourraient intervenir en fin d'été 2021.



## PLAN D'ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Malgré la crise, VTSA avait, en collaboration étroite avec l'ESS Vercorin, mis sur pied un programme d'activités hebdomadaires hivernales à l'attention de ses hôtes et de ses résidents. Ce programme prévoyait au minimum une activité accompagnée par jour et devait s'étendre sur toute la saison d'hiver.

Les restrictions dues à la situation sanitaire n'ont malheureusement pas permis d'activer ce plan qui sera reconduit l'hiver prochain. Un plan similaire devrait également voir le jour pour nos hôtes durant la saison d'été.



## **CARNET D'AVANTAGES 2020**

Dans le cadre de la forfaitisation des taxes de séjour pour les propriétaires de résidences secondaires, la Commune s'était engagée à offrir des facilités aux hôtes de Vercorin.

Après avoir considéré les offres des communes environnantes, VTSA a opté pour la mise à disposition des résidents de bons de consommation auprès des commerces de Vercorin et Chalais.

Cette opération s'inscrivait aussi dans le cadre de la pandémie en incitant les hôtes de Vercorin à consommer localement et ce, sans demander d'offres particulières aux commerçants de la destination déjà durement touchés par la pandémie.

Simple et efficace, cette opération, même si elle peut encore être optimisée, sera reconduite et complétée cet été 2021. Elle prendra également un tournant un peu plus digital qui s'inscrit dans la volonté du Conseil d'administration de VTSA de se diriger vers une destination de plus en plus digitalement intégrée.



## **GOVERNANCE DE LA DESTINATION**

Le Conseil d'administration de VTSA a participé activement à l'ensemble des réflexions menées autour de la future gouvernance de la destination touristique de Vercorin. Dans cet esprit de création de synergies, elle a d'ailleurs déjà trouvé des solutions avec les remontées mécaniques dans les domaines de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines.

VTSA a également délégué M. Sébastien Travelletti dans la commission de recrutement de la nouvelle direction de la destination.

# **RAPPORT** FINANCIER

# BILAN

- AU 31 DÉCEMBRE 2020 -

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2020</b>
Caisse	2'876.25
Banque	165'833.40
<b>Actifs circulants</b>	<b>168'709.65</b>
Débiteurs	10'213.75
Commune de Chalais	105'500.00
Ducroire	-2'221.50
<b>Actifs mobilisés</b>	<b>113'492.25</b>
<b>Actifs transitoires</b>	<b>14'331.55</b>
Financiers	124'200.00
Corporels	21'003.00
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>145'203.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>441'736.45 CHF</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2020</b>
Créanciers	69'795.45
SD Vercorin	27'192.53
<b>Fonds étrangers à court terme</b>	<b>96'987.98</b>
Banque	200'000.00
<b>Fonds étrangers à court terme</b>	<b>200'000.00</b>
<b>Passifs transitoires</b>	<b>48'412.05</b>
Capital-actions	100'000.00
Perte nette	-3'663.58
<b>Fonds propres</b>	<b>96'336.42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>441'736.45 CHF</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION

- 2020 -

EXPLOITATION	Budget	Comptes
Taxes	690'000.00	566'957.80
Subventions	47'000.00	35'000.00
Autres	15'000.00	26'525.65
<b>Recettes</b>	<b>752'000.00</b>	<b>628'483.45</b>
Personnel	270'000.00	296'737.95
Exploitation	215'000.00	140'231.00
Administration	50'000.00	58'056.44
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>535'000.00</b>	<b>495'025.39</b>
Frais financiers et impôts	6'000.00	928.04
Amortissements	200'000.00	112'259.75
Charges exceptionnelles		23'933.85
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>11'000.00 CHF</b>	<b>-3'663.58 CHF</b>

## DÉTAIL DES RECETTES DE TAXES

- 2020 -

TAXES	Budget	Compte
Taxes de séjour forfaitaire*	500'000.00	400'000.00
Taxes de séjour commercial	120'000.00	99'179.30
Taxes de promotion touristique**	70'000.00	70'000.00
./. Pertes sur débiteurs		-2'221.50
<b>TOTAL TAXES</b>	<b>690'000.00 CHF</b>	<b>566'957.80 CHF</b>

\*La Commune de Chalais n'ayant procédé à la facturation des taxes de séjour forfaitaire qu'en octobre 2020, seuls les acomptes versés de 400'000 CHF figurent dans les comptes.

\*\*Compte tenu de la pandémie, la Commune de Chalais a renoncé à facturer la taxe de promotion touristique 2020. Elle a par contre versé à VTSA le montant de 70'000 CHF budgeté.

# INVESTISSEMENTS

- 2020 -

Durant l'exercice 2020, les investissements suivants ont été réalisés :

<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>Investissements 2020</b>	<b>Amortissements 2020</b>	<b>Valeur comptable 31.12.2020</b>
<b>Espace Crêt du Midi</b>			
Actions TVSA*	199'500.00	75'500.00	124'000.00
<b>Espace Lavioz</b>			
Mandat d'ingénieur	23'500.00	11'500.00	12'000.00
Webcam	3'926.25	3'925.25	1.00
<b>Divers</b>			
Site internet	17'932.10	8'932.10	9'000.00
Matériel informatique	7'404.40	7'403.40	1.00
Mobilier	5'000.00	4'999.00	1.00
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>257'262.75 CHF</b>	<b>112'259.75 CHF</b>	<b>145'003.00 CHF</b>

\*En contrepartie du financement partiel du tapis du Crêt du Midi, VTSA a reçu (souscrit) 285 actions pour 199'500 CHF dans le cadre de l'augmentation en cours du capital-actions de TVSA.

# ANNEXES AUX COMPTES

VERCORIN TOURISME SA, ROUTE D'ANNIVIERS 1, 3967 VERCORIN - SIÈGE SOCIAL : CHALAIS

- 1 Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse.
- 2 Informations complémentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultats (art. 959c al.1 ch. 2 CO).

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Prix d'achat	Amortissements 2020	Solde au 31.12.2020
Part sociale Raiffeisen	200.00	0.00	200.00
Actions TVSA (285 actions de CHF 700.-)	199'500.00	75'500.00	124'000.00
	<b>199'700.00 CHF</b>	<b>75'500.00 CHF</b>	<b>124'200.00 CHF</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Prix d'achat	Amortissements 2020	Solde au 31.12.2020
Mobilier et matériel de bureau	5'000.00	4'999.00	1.00
Webcam	3'926.25	3'925.25	1.00
Matériel informatique	7'404.40	7'403.40	1.00
Aménagement Creux du Lavioz	23'500.00	11'500.00	12'000.00
Site internet	17'932.10	8'932.10	9'000.00
	<b>57'762.75 CHF</b>	<b>36'759.75 CHF</b>	<b>21'003.00 CHF</b>

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Détails
LAPIED, projection de films animaliers	1'300.00
Mystery Game, création chasse au trésor	1'500.00
Schoechli Impression, brochures	7'718.00
Me Salamin Perruchoud, fondation de la SA	3'891.00
Sierre Anniviens Marketing, 11-12.2020	7'133.35
	<b>23'933.85 CHF</b>

- 3 **Emplois à plein temps :**  
Le nombre d'emplois équivalent plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 10.
- 4 **Montant résiduel des engagements de leasing :**  
Néant
- 5 **Dettes envers les institutions de prévoyance :**  
Néant
- 6 **Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société :**  
Néant

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
de la société Vercorin Tourisme S.A.

VERCORIN

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la société Vercorin Tourisme S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

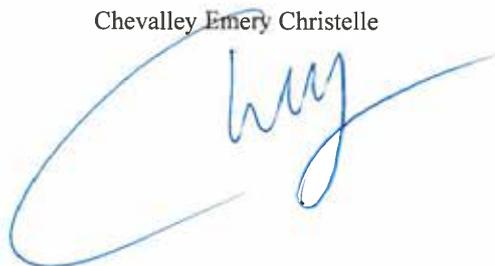
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sion, le 25 mars 2021

AAA Audit Sàrl  
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle



## ANNEXES

Bilan au 31 décembre 2020	I
Compte d'exploitation de l'exercice 2020	II
Annexe au bilan de l'exercice 2020	III

